



# Guide des bonnes pratiques

## Interventions sur autoroute et axes à grande circulation



## PRÉAMBULE

---

Ce guide a été élaboré pour donner aux sapeurs pompiers intervenant sur le domaine routier ou autoroutier, des outils d'aide dans le positionnement des engins. Chaque situation opérationnelle étant différente, ce guide ne peut être pris comme une réponse univoque. Ce document apporte une aide au raisonnement opérationnel mais nécessite une analyse de la situation par les différents COS et une adaptation du dispositif à la situation rencontrée.

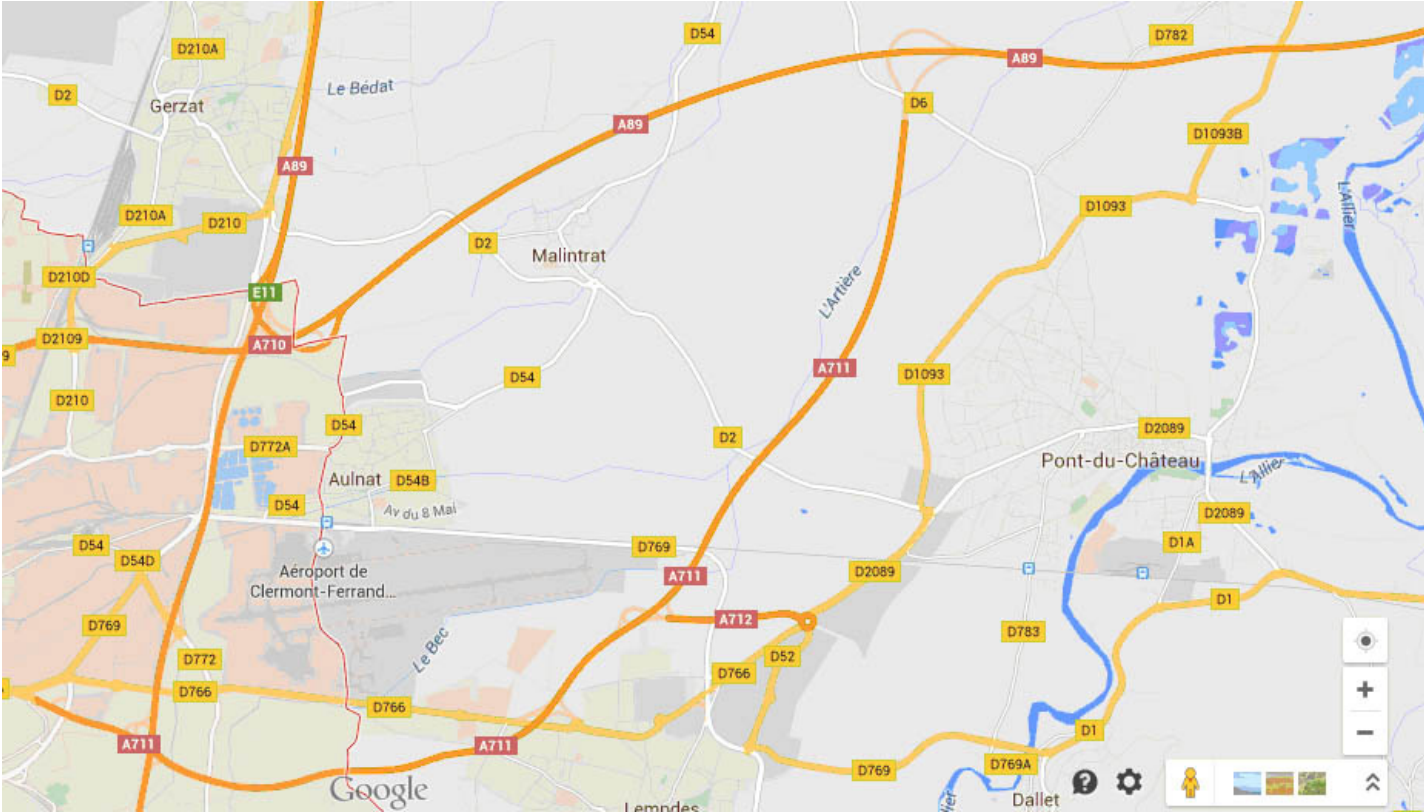
<b>Présentation des axes routiers du Puy-de-Dôme .....</b>	<b>4</b>
Les axes routiers du Puy-de-Dôme.....	4
Le nœud autoroutier de l'agglomération Clermontoise.....	4
<b>Les autoroutes .....</b>	<b>6</b>
Les plans autoroute : légendes .....	6
Les plans autoroute : exemple .....	7
Quand et comment emprunter les axes autoroutiers.....	8
Missions des services .....	9
Entrée sur l'autoroute .....	10
Progression vers l'accident.....	11
Consignes générales.....	11
Balisage de sécurité si les sapeurs-pompiers sont les premiers sur les lieux.....	12
Autoroutes en deux fois deux voies .....	13
Autoroute en deux fois trois voies .....	15
Consignes générales de sécurité .....	18
Arrivée et positionnement des renforts.....	18
Généralités pour les interventions pour feu .....	18
Vous quittez les lieux de l'accident.....	19
Sortie de l'autoroute .....	19
<b>L'autoroute de tous les dangers .....</b>	<b>20</b>
<b>Les axes à grande circulation .....</b>	<b>21</b>
Les axes en deux fois deux voies .....	21
Les axes à double sens .....	22



# LES AXES ROUTIERS DU PUY-DE-DÔME



# LE NŒUD AUTOROUTIER DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE



## LES PLANS AUTOROUTE : LÉGENDES

SECTION	SENS	PR à PR	1 <sup>er</sup> APPEL
38	Clermont-Fd / Bordeaux	291,7 à 287,5	Bourg-Lastic
	Bordeaux / Clermont-Fd	287,5 à 291,7	CODIS 19

Section du plan déploiement autoroute ( du 1<sup>er</sup> appel au 5<sup>eme</sup> appel )

N° de section du plan déploiement autoroute

Barrière de péage

Poteau d'Incendie de 100mm

Poteau d'Incendie de 70mm

Réserve Incendie (cuve enterrée de 120 m<sup>3</sup>)

Bassin numéroté (N=NORD, S=SUD)

Bassin Incendie de 120m<sup>3</sup>

DZ pour Hélicoptères

Aire de Service (A.S) (station service et boutique)

Aire de Repos (A.R) (pique-nique)

Station Service

Rose des Vents

Accés de Secours

Accés de Service

Autoroute

Repérage autoroute

Point de Repère de l'autoroute (PR)

Point de Repère du début de l'autoroute (PR)

Numéro de la borne d'appel d'urgence (référence propre aux sociétés d'autoroute)

Borne d'Appel d'Urgence ( BAU)

Point de repère de la borne d'appel d'urgence

Interruption sur Terre Plein Central ( ITPC ) ( permet de relier les 2 sens de circulation)

Ligne Haute Tension ( HT)

- HTA : entre 1000 et 50 000 Volts  
- HTB : > 50 000 Volts  
- BT : entre 50 et 1 000 Volts

Echangeur ou diffuseur, n° sortie , destinations (Limite de section du plan déploiement autoroute)

Limite de section (Plan déploiement autoroute)

Limite de commune

Limite de département

HTA - PR 353,904

Diffuseur de Saint Julien - Sancy (PR 306,645)  
Sortie 25 CLERMONT-FD sud LE MONT-DORE LA BOURBOULE

287 N  
PR 287,295

289

0

38

120 m<sup>3</sup>

2885 N

Incendie 120m<sup>3</sup>

A.S de MANZAT

287,5

PR 293,960



### **Pour se rendre sur opération**

Prévenir le Codis pour préciser le lieu d'entrée et de sortie. Ce dernier alertera le concessionnaire autoroutier compétent.

### **L'entrée sur l'autoroute**

Emprunter prioritairement une barrière de péage, voie la plus à droite :

- prendre un ticket,
- inscrire sur le ticket, la plaque d'immatriculation du véhicule, le lieu et la nature de l'intervention, le numéro d'intervention si possible,
- utiliser le boîtier LiberT si votre engin en est doté.

Utilisation d'un portail de service si solution ci-dessus inaccessible :

- ouvrir le portail et le refermer après chaque engin,
- actionner les feux de détresse,
- serrer coté BAU, atteindre 80 km/h et s'insérer sur autoroute,
- éteindre les feux de détresse.

### **Pour quitter l'autoroute**

Au niveau d'un péage :

- prendre une des voies indiquées par une flèche verte,
- guichet automatique, insérer votre ticket, appuyer sur la touche SOS, un opérateur vous donne les instructions. Transmettre le nom du CIS, le PK de l'intervention (si, sur autoroute) et la gare d'entrée.

### **Le transport au CH**

Afin de gagner du temps sur certains secteurs, le transport au CH peut se faire en empruntant les axes autoroutiers. Pour ce faire, les agents doivent suivre les mêmes recommandations que lors de l'emprunt des axes autoroutiers pour se rendre sur opération.

**Le retour d'intervention doit obligatoirement se faire par un autre axe routier pour les CIS non dotés d'abonnement LiberT.**

**Les centres dotés du système expérimental «télépéage» devront respecter la note de service (NSOT/GSMOO/2013/002) concernant ce système pour accéder et circuler sur l'autoroute.**

### Rôles du Sdis



- ▶ Coordonner les opérations de secours (COS),
- ▶ Baliser d'urgence de l'intervention dans l'attente de la mise en place d'une signalisation par l'exploitant,
- ▶ Assurer la sécurité du personnel intervenant,
- ▶ Porter les secours d'urgence aux victimes et désincarcération,
- ▶ Lutter contre les incendies et les effets secondaires,
- ▶ Assurer la protection du public et de l'environnement en cas de déversement accidentel de produits dangereux,
- ▶ Communiquer aux forces de l'ordre tous renseignements nécessaires à l'enquête.

**La régulation, le changement de voie de circulation, la circulation ou la fermeture de l'autoroute N'INCOMBENT PAS AUX SAPEURS-POMPIERS.**

### Rôles des forces de l'ordre



- ▶ Porter secours et assistance aux usagers de la voie publique si nécessaire (premiers intervenants),
- ▶ Faciliter la progression des véhicules de secours,
- ▶ Régulation de la circulation et de la sécurité rapprochée immédiate,
- ▶ Décider de la mise en place de restrictions de circulation et du rétablissement de la circulation en accord avec l'exploitant et le COS,
- ▶ Décider de la coupure de la circulation à son initiative ou sur demande de l'exploitant ou du COS,
- ▶ Sécurité des personnes et des biens,
- ▶ Constatations d'usage, recueil des éléments pour enquête,
- ▶ Maintien de l'ordre public,
- ▶ Sur le réseau DIR (A75) : organiser l'enlèvement des véhicules,
- ▶ Organiser l'enlèvement du fret.

### Rôles des SMUR



- ▶ Médicalisation des blessés ;
- ▶ Décider du vecteur d'évacuation (terrestre ou aérien).



**La venue d'un hélicoptère sur l'autoroute entraînera la fermeture de celle-ci. Nécessité d'anticiper et de se coordonner avec le concessionnaire et la GN.**

### Rôles des exploitants



- ▶ Assurer le balisage d'urgence afin de protéger les intervenants et les victimes,
- ▶ Informer les usagers de l'événement,
- ▶ Assurer la mise en place et l'enlèvement des dispositifs de balisage pour les mesures de restrictions de circulation décidées en relation avec les forces de l'ordre,
- ▶ Assurer la protection en fin d'embouteillage,
- ▶ Remettre en état les lieux après intervention et/ou signaler un danger résiduel,
- ▶ Organiser l'enlèvement des véhicules accidentés, enlèvement du fret.



### Par une gare de péage (réseau concédé)

- ▶ Faire prévenir par le CTA/Codis de votre arrivée,
- ▶ Actionner votre avertisseur deux tons à l'approche de la gare de péage,
- ▶ Réguler votre vitesse,
- ▶ Utiliser les voies signalées par une flèche verte et prendre un ticket (en étant attentif à la hauteur libre sous portique !)
- ▶ En cas de bouchon, utiliser la BAU comme voie de circulation.



**ATTENTION AUX PIÉTONS**

### Par un portail de service

- ▶ Faire prévenir par le CTA/Codis de votre arrivée,
- ▶ Ouvrir le portail et le refermer après votre passage (attention aux portails électriques à fermeture automatique dès le retrait de la clef et passage de l'engin),
- ▶ Prendre de la vitesse en utilisant la Bande d'arrêt d'urgence (BAU.) comme une voie d'accélération avant votre insertion sur l'autoroute,
- ▶ En cas de bouchon ou de difficultés de circulation, utiliser la BAU comme voie de circulation.

**Attention :**  
**la BAU peut être encombrée**

NB : privilégier les accès de secours aux accès de services, notamment durant la période hivernale. En effet, les accès de secours seront prioritairement déneigés.

## PROGRESSION VERS L'ACCIDENT

- ▶ Lorsqu'au moins l'une des deux voies de circulation est libre, les services progresseront par les voies de circulation normales,
- ▶ En cas de congestion des voies de circulation les secours progresseront par la BAU en veillant à rester maître de leurs véhicules, avertisseurs lumineux (gyrophare + feux de croisement) et sonores en service.
- ▶ Adapter sa vitesse à l'approche de l'événement,
- ▶ **Ne jamais faire demi-tour sur l'autoroute,**
- ▶ **Ne jamais emprunter l'autoroute à contresens pour accéder à un accident.**

Prudence, indépendamment de l'événement, une signalisation de chantier peut être mise en place sur les voies de circulation pour un chantier d'entretien.

Du personnel à pied (exploitants et entreprises) peut se trouver à l'intérieur du balisage censé ne pas être circulé.

De même, du personnel ainsi que des véhicules ou des panneaux peuvent être sur la BAU.

## CONSIGNES GÉNÉRALES

- ▶ Ne pas ralentir ni s'arrêter et ne pas stationner si vous vous trouvez dans l'autre sens de circulation,
- ▶ Si nécessaire faire demi-tour au prochain portail de service ou au prochain échangeur,
- ▶ Ralentir progressivement en arrivant sur les lieux,
- ▶ Positionner le véhicule conformément aux schémas de positionnement,
- ▶ Limiter au strict minimum l'engagement du personnel à pied sur les voies,
- ▶ L'ensemble du personnel doit porter la tenue de feu complète (veste et sur-pantalons, casque F1 ...) et le **gilet de haute visibilité,**

Le personnel de l'engin pompe descendra de ce dernier et se mettra en sécurité si non utilisé derrière la glissière de sécurité,

- ▶ Toujours garder en mémoire qu'un balisage n'est pas infranchissable, garder une attention sur la circulation.



**Le COS portera un gilet haute visibilité jaune, et prendra contact avec le responsable autoroutier qui portera un gilet haute visibilité avec l'inscription :**

ASF : Responsable ASF (A 89)

APRR : Responsable APRR d'astreinte (A 71, A 710W, A 711)

DIR : Responsable d'astreinte sécurité (A75)

Le COS assure la coordination de l'ensemble des moyens de secours. Il travaille en collaboration avec les forces de l'ordre et le responsable autoroutier.

**Le COS ne conserve que les moyens nécessaires au bon déroulement de l'intervention en toute sécurité et libère dès que possible les moyens inutiles.**

## BALISAGE DE SÉCURITÉ si les sapeurs-pompiers sont les premiers sur les lieux

- ▶ Respecter le positionnement des agrès,
- ▶ Mettre en place le balisage de sécurité.

Dans la mesure du possible, mettre en place le balisage sous la protection d'un véhicule. Idem pour le retrait.

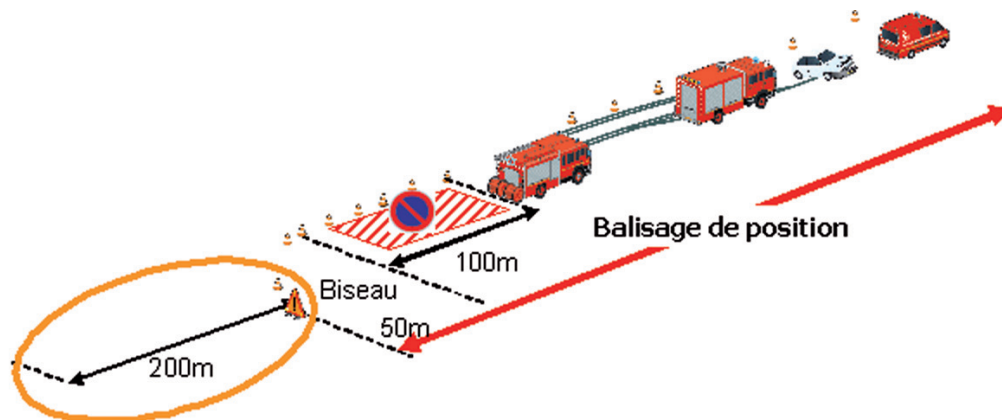
### BALISAGE D'APPROCHE

- ▶ Afin de signaler l'accident, déposer 350 m (si axe en deux fois trois voies 400 m) en amont un panneau lumineux sur la BAU,
- ▶ Positionner un second panneau lumineux 150 m avant l'accident,
- ▶ **Ne jamais poser un panneau ou un cône de balisage isolément sur une voie.**



### BALISAGE DE POSITION (SUR LES LIEUX DE L'ACCIDENT)

- ▶ Disposer les cônes de Lubeck (75 cm) de manière à avoir une zone de travail sécurisée.



### Le biseau

Il est de 50 m par voie de circulation afin de donner «de la fluidité» à la circulation. La mise en place du balisage se fait toujours en partant du bord de la voie, en direction de l'accident et toujours face au flux de circulation.

### Les forces de l'ordre

Elles s'insèrent dans le dispositif en **dehors de la zone tampon des 100 m**.

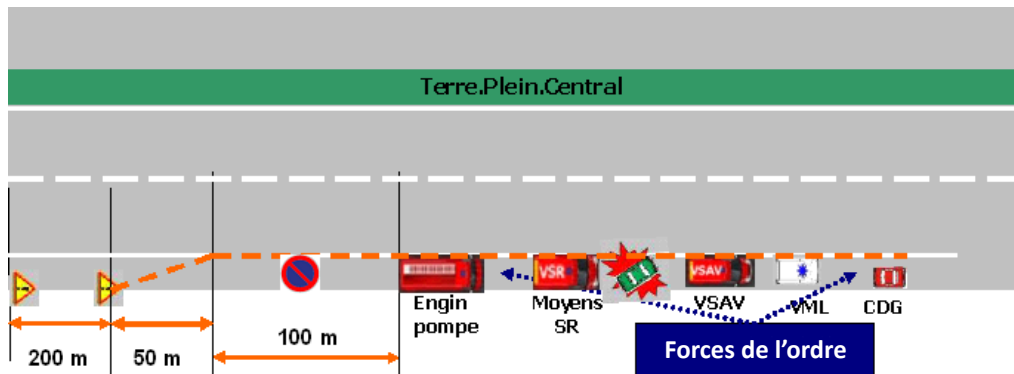
### Les patrouilleurs (ASF, APRR, DIR)

A leur arrivée sur les lieux et après contact avec le COS soit :

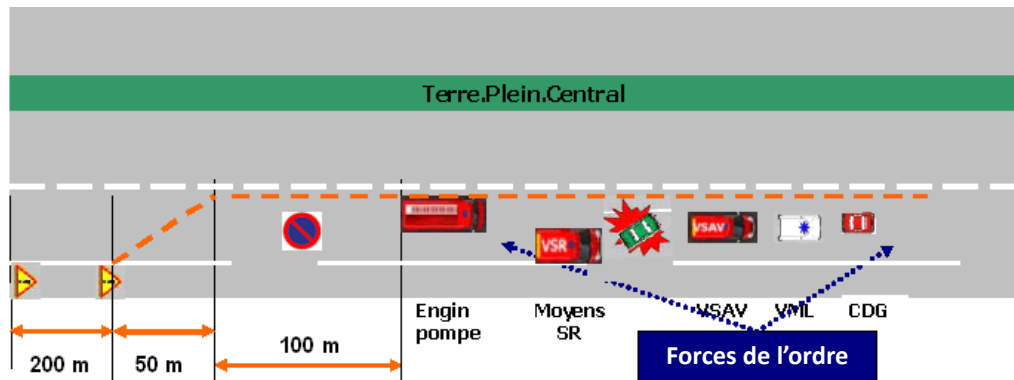
- ils complètent le balisage SP,
- ils retirent le balisage SP en le remplaçant par un balisage du concessionnaire autoroutier.

# AUTOROUTE EN DEUX FOIS DEUX VOIES

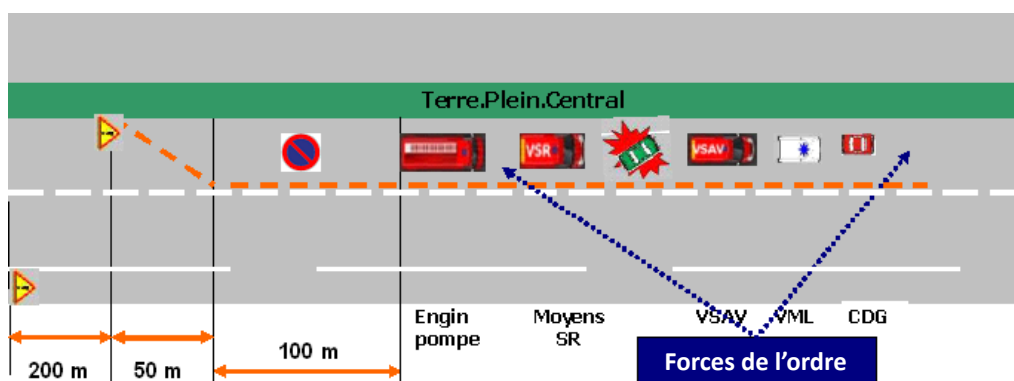
## Accident sur bande d'arrêt d'urgence



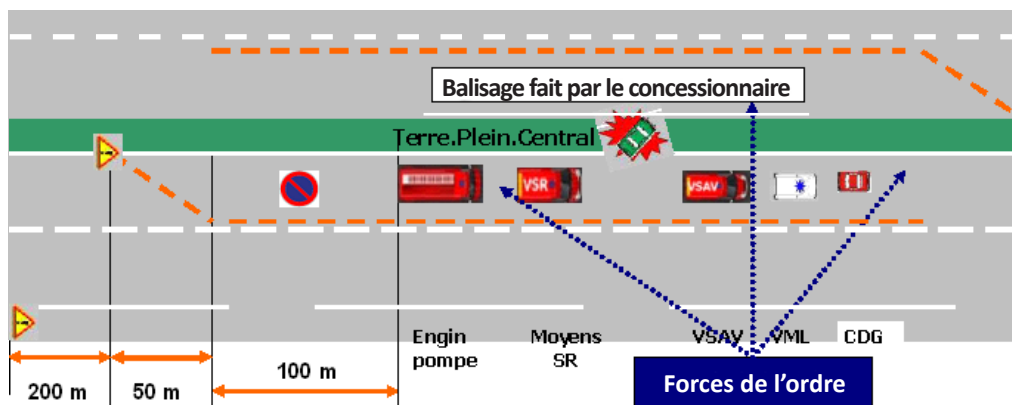
## Accident sur voie lente



## Accident sur voie rapide

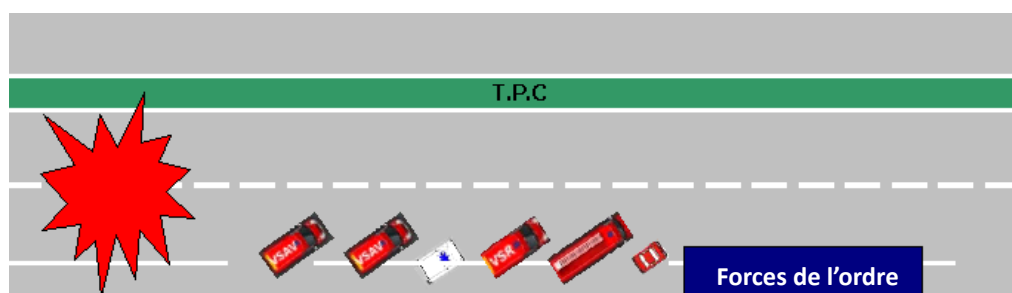


## Accident sur terre plein central



## Carambolage

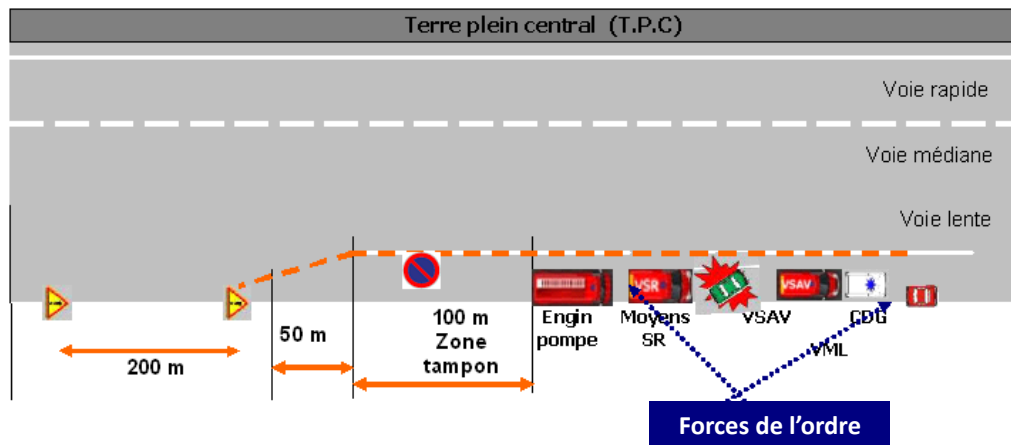
Le COS peut demander la fermeture de l'axe de circulation à la GN si les conditions d'intervention sont trop délicates. Il demandera l'autorisation aux forces de l'ordre de circuler à contresens. **L'accès à la zone de l'accident à contresens, reste une mesure exceptionnelle, sous escorte des forces de l'ordre systématiquement.** La zone est alors sécurisée par les forces de l'ordre.



Toujours garder à l'esprit que des deux roues peuvent circuler entre les véhicules.

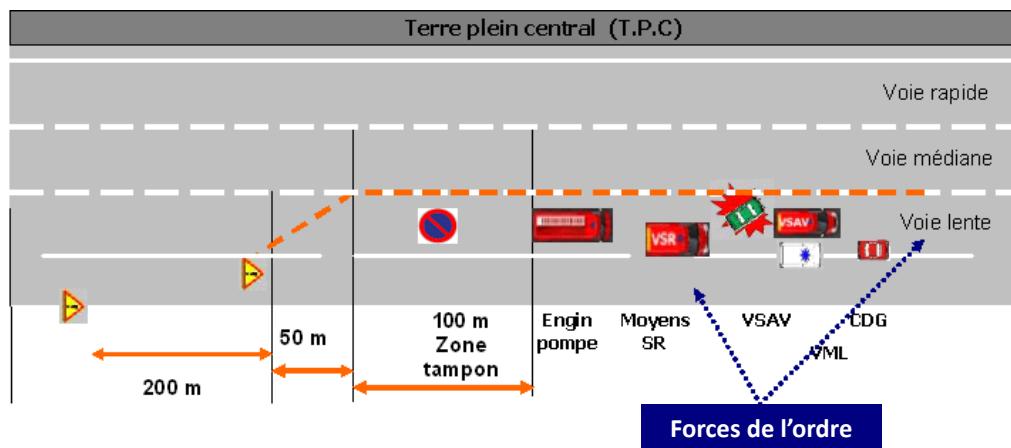
En concertation avec les forces de l'ordre, le concessionnaire autoroutier, et si l'évènement le nécessite, l'exploitant pourra être amené à mettre en place une neutralisation de voie supplémentaire pour les besoins opérationnels.

## Accident sur bande d'arrêt d'urgence

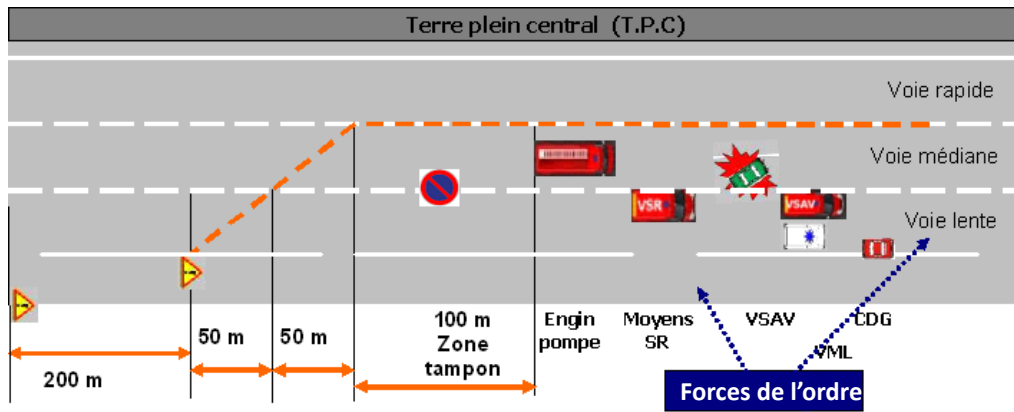


Si besoin de travailler en sécurité,  
demander au concessionnaire de neutraliser la voie lente. Prendre en compte le  
délai de mobilisation des moyens  
nécessaires et la mise en place du dispositif.

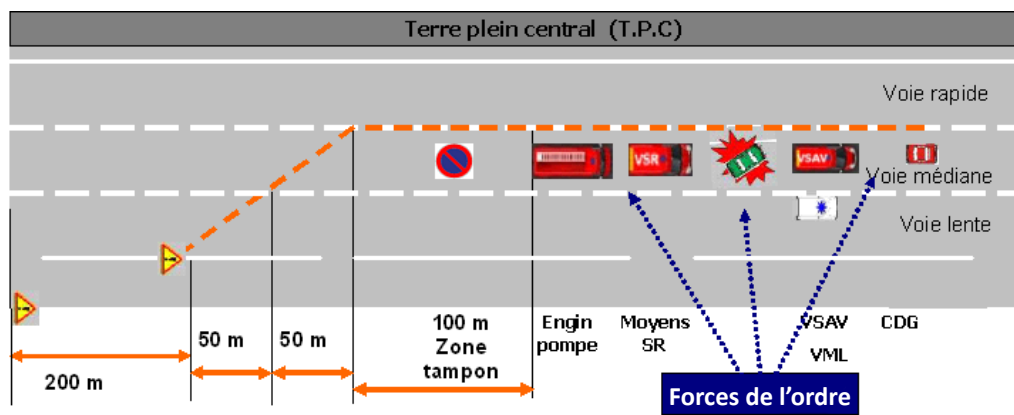
## Accident sur voie lente



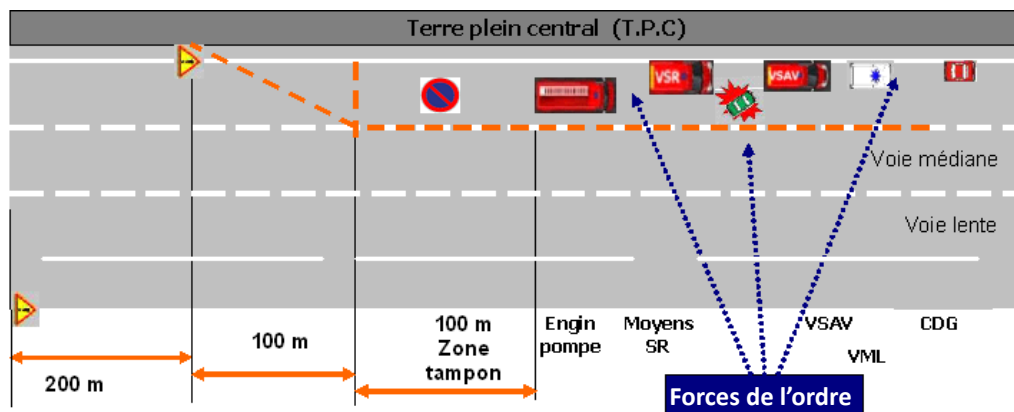
## Accident sur voie médiane / voie lente



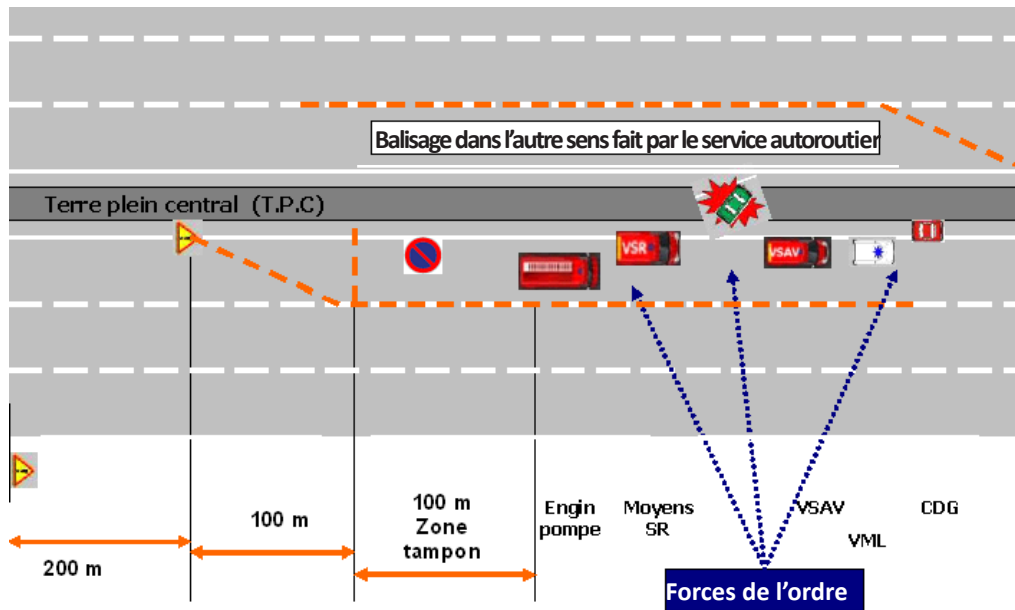
## Accident sur voie médiane



## Accident sur voie rapide

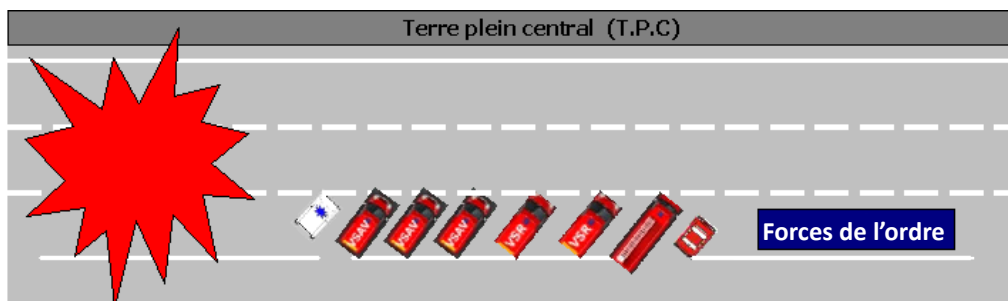


## Accident sur terre plein central



## Carambolage

Autoroute fermée à la circulation  
par les forces de l'ordre



## CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- ▶ Soyez conscients de la proximité du trafic et des risques engendrés,
- ▶ Ne traversez pas les voies laissées libres à la circulation,
- ▶ Ne vous déplacez pas sur les voies circulées,
- ▶ Eloignez vous de la voie circulée y compris dans la zone balisée,
- ▶ En intervention sur voie lente ou sur BAU, déplacez vous si possible derrière les glissières, à défaut sur la BAU,
- ▶ Faites toujours face à la circulation et gardez une bonne vision du trafic,
- ▶ Restez sur la zone d'évènement que si votre présence est indispensable.

Le COS veillera à renvoyer les moyens notamment l'EP quand les moyens de balisage du concessionnaire seront sur les lieux.

## ARRIVÉE ET POSITIONNEMENT DES RENFORTS

▶ Les COS devront anticiper la montée en puissance du dispositif et solliciter le renforcement ou l'extension du balisage auprès du concessionnaire autoroutier,

- ▶ Ralentissez à l'approche de l'accident, adaptez votre vitesse,
- ▶ Pour les VSAV arrivant en renfort, intégrez le balisage en aval de l'accident, coté CDG,
- ▶ Pour les EP ou SR, intégrez le balisage au niveau de la zone technique sans vous positionner dans la zone de danger et d'interdiction de stationnement,
- ▶ Diminuez les espaces entre les engins et rajoutez du balisage intégrant les nouveaux véhicules,
- ▶ Faites toujours face à la circulation et gardez une bonne vision du trafic,
- ▶ Si une fréquence tactique a été mis en place (info Codis), prenez contact avec le COS pour préciser les attentes et le positionnement.

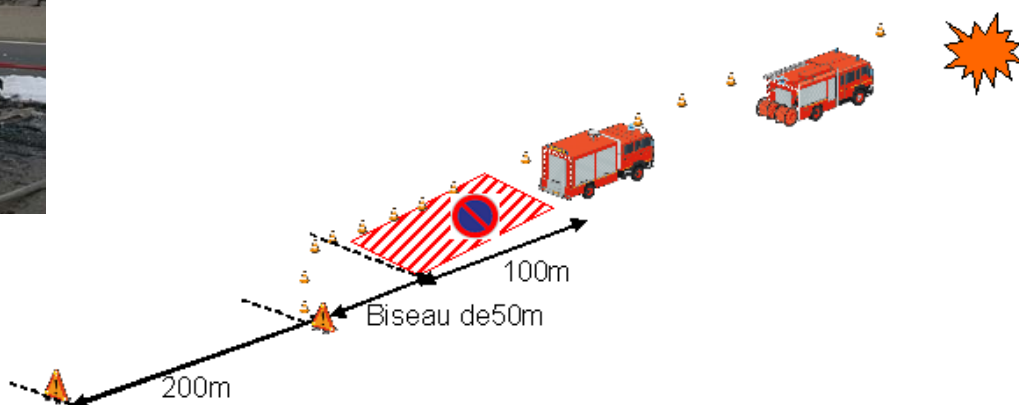
**Restez sur la zone d'évènement que si votre présence est INDISPENSABLE.**

## GÉNÉRALITÉS POUR LES INTERVENTIONS POUR FEU



De façon générale, le porteur d'eau se positionne au plus près du sinistre et le moyen secours routier se positionne en balisage.

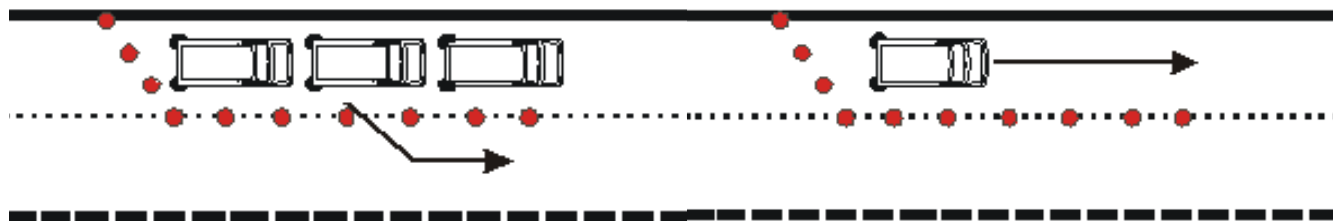
Un moyen secours à personne peut, selon les cas être engagé. Il se positionne alors devant le sinistre comme pour les accidents.



Le nombre de voies à neutraliser sera fonction de la situation rencontrée avec notamment le positionnement du ou des véhicules incriminés. Penser à l'arrivée des renforts et notamment l'approche des CCGC ou CCIM pour l'alimentation ou l'attaque.

## VOUS QUITTEZ LES LIEUX DE L'ACCIDENT

- ▶ Systématiquement, informez les responsables des forces de l'ordre (GN ou PN) de la gravité des dégâts corporels,
- ▶ Informez si possible le responsable autoroutier du lieu d'acheminement des blessés pour prévenir le péage concerné par votre sortie,
- ▶ En cas d'intervention dans un double-sens, suivez les consignes de circulation données par les forces de l'ordre (GN ou PN) ou l'exploitant autoroutier,
- ▶ Toujours bénéficier de la protection des forces de l'ordre (GN ou PN) pour quitter la voie neutralisée,
- ▶ Lorsque c'est possible, réintégrez la circulation depuis la voie neutralisée avant de vous rabattre sur les voies circulées.



## SORTIE DE L'AUTOROUTE

### Par une gare de péage

- ▶ Réguler votre vitesse ;
- ▶ Ralentir à l'approche du péage ;
- ▶ Si besoin s'arrêter à la gare de péage et communiquer l'immatriculation du véhicule ;
- ▶ En principe, passer par la voie de sortie en service la plus à droite de la gare ou suivre les indications du personnel.



## ATTENTION AUX PIÉTONS

### Par une aire de service

- ▶ Utiliser la bande d'arrêt d'urgence comme voie de décélération lorsque vous approchez du portail.
- ▶ Les portails sont repérés par une plaquette de couleur.



Portail à 200m

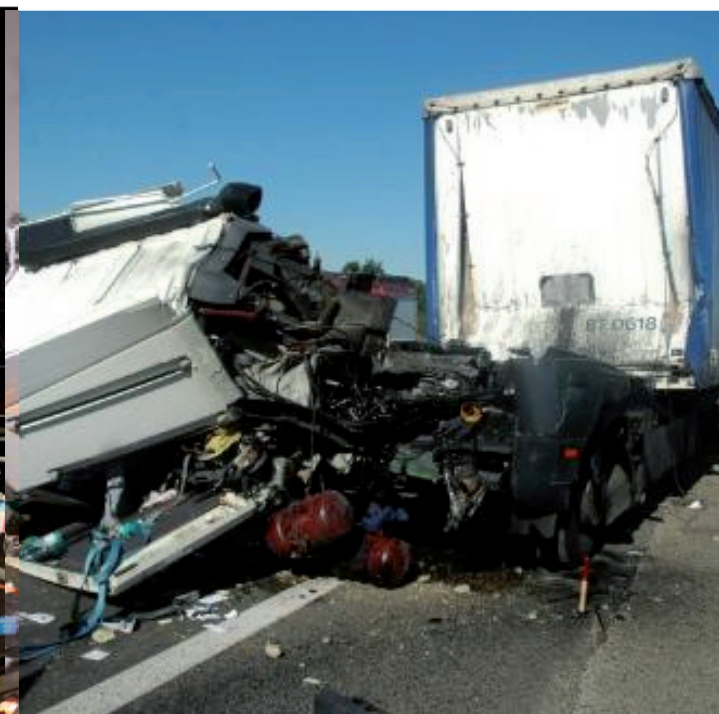


Position

Ouvrir le portail et le **refermer après votre passage** (attention aux portails électriques à fermeture automatique dès le retrait de la clef et passage du véhicule).

## L'autoroute de tous les dangers

- ▶ L'autoroute n'est pas un espace sans risque, c'est un des espaces les plus dangereux pour les intervenants,
- ▶ Ne pas rester sur place plus que nécessaire,
- ▶ Porter l'ensemble des EPI et le chasuble haute visibilité,
- ▶ Fermer les portes des véhicules,
- ▶ Descendre si possible du côté non circulé,
- ▶ Toujours porter une attention aux véhicules en circulation.



## LES AXES EN DEUX FOIS DEUX VOIES

- ▶ Respecter le positionnement des agrès,
- ▶ Mettre en place le balisage de sécurité.

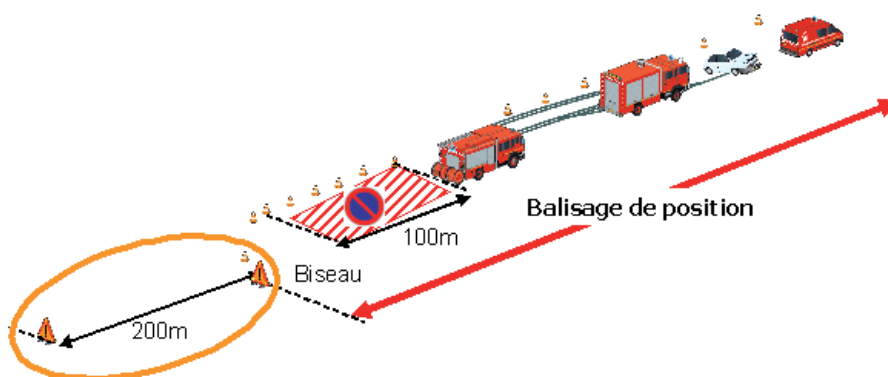
### BALISAGE D'APPROCHE

- ▶ Afin de signaler l'accident, déposer 350 m en amont un panneau lumineux sur la BAU,
- ▶ Positionner un second panneau lumineux 150 m avant l'accident.

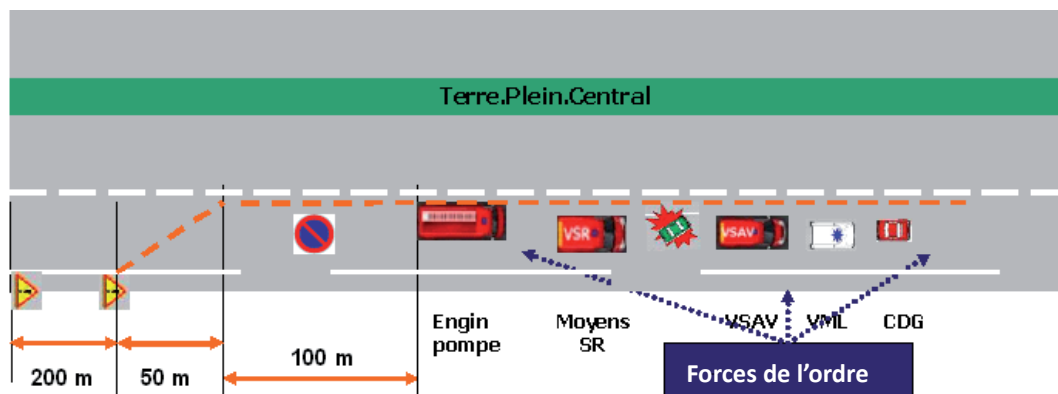


### BALISAGE DE POSITION (SUR LES LIEUX DE L'ACCIDENT)

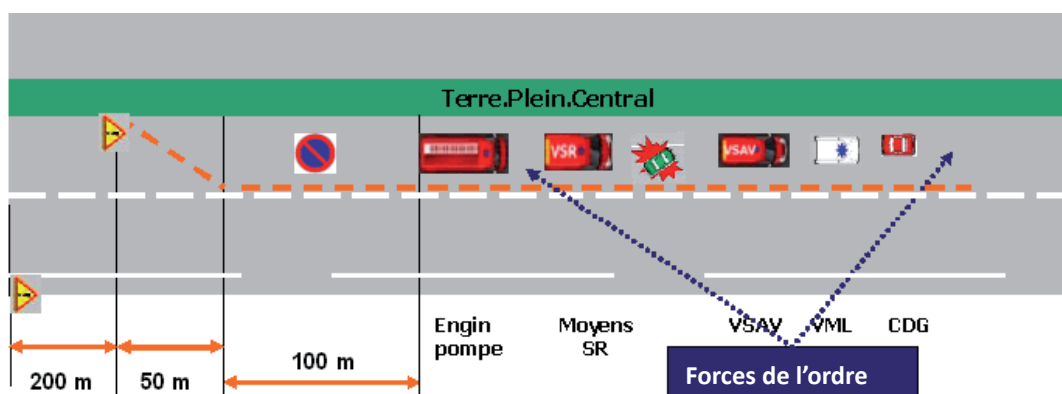
- ▶ Disposer les cônes de Lubeck de manière à avoir une zone de travail sécurisée.



### Accident sur voie lente



### Accident sur voie rapide









PRESSION REMPLIS  
CUVE EAU : 3 BARS

Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme

